



ENTRAIDE &
FRATERNITE

VIVRE ENSEMBLE

NOV-DEC 2011

Périodique bimestriel - Ne paraît pas en juillet et en août - Bruxelles X

N° d'agrégation P 304010

BELGIQUE-BELGIË

P.P.-P.B.

BRUXELLES-BRUSSEL X
BC 4910

Volon Terre

AU SOMMAIRE

ÉDITO : p. 2

LE MOIS EN BREF : p. 2

VOLONTAIRES EN ACTIONS

- TRICOTHON : p. 3
- VOLONTAIRES À L'HONNEUR : p. 4
- PAUSE-CAFÉ : p. 4

ZOOM NORD

- DE LA LASAGNE INDUSTRIELLE À LA SOUPE DU JARDIN... COLIS ALIMENTAIRES OU JARDIN COOPÉRATIF ? : p. 5
- VIVRE ENSEMBLE A 40 ANS ! : p. 8
- ASSEMBLÉES ASSOCIATIVES : CADEAUX DANS TOUTES LES RÉGIONS ! : p. 10

ZOOM SUD

PÉROU : ENSEMBLE FACE À LA MINE : p. 11

INFOS : VENTE DE BOULES DE NOËL : p. 12



Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITE

Chère lectrice, cher lecteur, merci !

Cette année, ce n'est pas un anniversaire, ni deux que nous célébrons, mais trois. Nous célébrons, bien sûr, notre double anniversaire (les 50 ans d'Entraide et Fraternité et les 40 ans de Vivre Ensemble) mais aussi les 10 ans de l'Année Internationale du Volontariat.

Au début de cette année, notre message était clair : sans nos volontaires, sans VOUS donc, nous n'existerions pas !

Vous toutes et tous, actifs d'une manière ponctuelle ou régulière dans nos associations, vous faites partie de notre histoire. Grâce à vous, nos associations continuent à travailler pour que la Terre tourne plus JUSTE ! L'implication d'un grand nombre de volontaires lors de l'opération *Tricothon*, comme vous pourrez le lire en page 3, est un bel exemple de cette collaboration entre vous et nos associations.

Le volontariat est à la fois le résultat de l'implication libre d'une personne au service de la collectivité et le socle indispensable de la dynamique associative : il est donc un élément central dans la cohésion de nos sociétés. Certains disent que sans volontaires, notre société cesserait de tourner...

C'est pour cela que nos associations ont pris la décision de fêter annuellement l'engagement de nos volontaires avec une journée spéciale de remerciement et de partage pour marquer notre reconnaissance ! La première journée spéciale aura lieu vers fin avril ou début mai 2012 : vous y serez toutes et tous invités et nous espérons que vous aurez le temps de vous joindre à nous, car cela nous fera vraiment plaisir.

Angelo Simonazzi
Secrétaire Général

UE : UN SURSIS POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

On l'a appris récemment, l'aide alimentaire de l'Union européenne a gagné un sursis de deux ans. Au départ conçu pour redistribuer les surplus agricoles de l'Union, ce système a perduré alors qu'il n'y avait plus de surplus. L'achat des denrées aux agriculteurs est financé par la Politique agricole commune (PAC). Il y a quelques mois, plusieurs pays ont voulu supprimer ces aides qui, selon eux, n'étaient pas du ressort de la PAC mais d'une politique sociale. Or, de politique sociale au niveau européen, il n'y en a pas. Les multiples associations qui redistribuent ces denrées alimentaires à travers les Restos du Cœur, les colis alimentaires, etc. ont crié au scandale. Elles ont été entendues pour quelques mois au moins. Au cœur d'une crise dont on sait qu'elle va durer, la suppression de cette bouée de sauvetage qui concerne des millions de familles en Europe est tout simplement inimaginable. Il faudra pourtant lutter pour qu'elle ne disparaisse pas. Sur ce sujet, lisez notre analyse en page 5.

I. Franck

RCF : LES ÉMISSIONS DE NOVEMBRE

Tous les 15 jours, nous animons une émission de 25 minutes sur RCF, la radio chrétienne francophone (107.6 à Bruxelles). Au menu ce mois-ci :

- un voyage à **Madagascar** avec Redempta Mukantagara, chargée de projets (1^{er} nov) ;
- la découverte du conte « **L'étrange invitation** » avec Xavier Deutsch et la démarche « **Noël, c'est cadeau** », avec Paul Rixen (15 nov.) ;
- « **Leur avenir commence aujourd'hui** », le thème de la campagne 2011, avec Isabelle Franck.

Si on vous en parle après-coup, c'est que **vous pouvez réécouter ces émissions** sur le site internet www.rcfbruxelles.be. Vous pouvez aussi écouter la radio en direct sur votre ordinateur. Notre émission est diffusée les 1^{er} et 3^e mardis du mois (et le 5^e s'il y en a un) à 16h03, ainsi que les mercredis (11h30) et samedi (10h30) des mêmes semaines.

En décembre : les associations « L'amorce » et « Les amis d'accompagner » le 6/12 et Christine Mahy le 20/12.

TRICOTHON : 30.000 FOIS MERCI !

Paroisses, communautés religieuses, maisons de repos, hôpitaux, CPAS, cafétérias sociales, associations, permanents d'Entraide et Fraternité et de Vivre Ensemble, bénévoles, vous avez tricoté plus de 30.000 petits bonnets sur les 70.192 comptabilisés en Belgique !

Grâce à votre tricot solidaire, Vivre Ensemble pourra encore mieux soutenir 88 associations qui améliorent les conditions de vie de milliers d'enfants et d'adultes.



« À la journée sans voiture à Bruxelles (18 septembre [notre photo]), j'ai croisé le stand de Vivre Ensemble où Catherine m'a convaincue de participer à l'opération Tricoton. Je ne sais pas ce qui m'est arrivé ce jour-là mais je me suis sentie investie d'une mission. J'avais envie d'entraîner dans mon sillage d'autres bonnes volontés qui accepteraient de tricoter. Exerçant mon métier dans un hôpital, j'ai contacté l'ergothérapeute. Des patients, dont le petit Alexandre (10 ans), se sont mis à tricoter. Un beau travail d'équipe, de solidarité et de convivialité qui leur a permis d'occuper leurs mains et leur esprit – peut-être même

d'oublier leurs douleurs quelques instants – tout en faisant une œuvre utile. C'est une belle expérience de vie que j'ai vécue et je



suis prête à revivre un tel exercice ». - Brigitte, bénévole Tricoton

« Nous sommes très fiers de pouvoir faire un beau don. Nous sommes à présent très curieux de l'impact qu'aura l'action dans les magasins. Ce fut un superbe projet et nous sommes impressionnés de savoir qu'il y a autant de personnes en Belgique qui se sont engagées à donner un petit coup de main pour lutter contre la pauvreté ». - Céline, innocent

30.000 fois merci et rendez-vous dans les supermarchés Delhaize pour acheter les smoothies innocent recouverts de vos chefs-d'œuvre !



VOLONTAIRES À L'HONNEUR

Le vendredi 7 octobre, quatre députés belges francophones du Parlement européen sont descendus sur le terrain à la rencontre des bénévoles actifs en région liégeoise. Dominique Servais, volontaire à Vivre Ensemble, a animé un groupe de parole dans une association soutenue par Vivre Ensemble. Invité à se joindre à lui : Frédéric Daerden.

Dominique Servais était professeur de religion. Aujourd'hui à la retraite, il est, entre autres, volontaire à Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble. Dominique connaît bien les associations actives dans l'aide aux personnes sans-abri. Il a animé un groupe de parole sur le thème « enfance et pauvreté » à l'asbl *Accueil-Botanique*, un service social du centre de Liège. Après le petit déjeuner, c'est un groupe d'une quinzaine de personnes en situation de pauvreté qui s'est exprimé à l'aide de photos illustrant l'enfance, l'exclusion. Un constat partagé par tous à l'issue de l'animation : l'école est une étape très

importante pour les enfants de familles défavorisées. La Plate-forme pour le volontariat a voulu, dans le cadre de l'année européenne du volontariat, inviter les eurodéputés à se glisser dans la peau de ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour la collectivité. Si vous aussi, comme Dominique, vous souhaitez nous prêter main forte, contactez-nous. Nous recherchons des volontaires pour une heure, un jour, ou plus si affinités !

Contactez-nous au 02 227 66 80

VOLONTAIRES EN ACTIONS



PARTICIPEZ À L'OPÉRATION PAUSE-CAFÉ !

Le vendredi 2 mars 2012, Entraide et Fraternité vous invite à tenir un stand *Pause-Café* au profit des petits paysans du Guatemala.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans votre magasin Colruyt, dans votre paroisse, dans l'école de vos enfants, sur votre lieu de travail, chez vous à la maison ou là où vous l'aurez choisi, offrez une tasse de café aux passants, à vos amis, aux membres de votre famille, à vos collègues de bureau, ...

Invitez-les à boire une tasse de café en déposant une participation libre : chacun donne ce qu'il veut ou ce qu'il peut !

Grâce à votre aide, Entraide et Fraternité pourra soutenir les petits paysans guatémaltèques.

QUAND ?

Le vendredi 2 mars 2012 (dans votre magasin Colruyt) ou à la date de votre choix.

DU CAFÉ OU AUTRE CHOSE ?

Pause-Café est le nom de l'opération. Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas offrir du thé ou un jus de fruit. Et avec un morceau de tarte maison en plus, ce sera encore mieux !

Contactez Catherine Houssiau :

02 227 66 85 ou pausecafe@entraide.be

Du matériel de promotion vous sera remis : affiche, tirelire, vareuse, spot publicitaire sur CD, dépliants (et le café dans les magasins Colruyt).

DE LA LASAGNE INDUSTRIELLE À LA SOUPE DU JARDIN... COLIS ALIMENTAIRES OU JARDIN COOPÉRATIF ?

Chaque année, nous sommes interpellés à la sortie du supermarché par des volontaires qui récoltent des vivres pour les banques alimentaires. Une aide nécessaire pour les quelque 224.000 ménages qui en bénéficient en Belgique. Au-delà de l'urgence, le système des colis alimentaires pose question : qui y a accès ? A quelles conditions ? Ne maintient-il pas les personnes dans la dépendance et dans une logique d'assistance ? A l'heure où l'on dénonce la « malbouffe », les colis alimentaires sont-ils des modèles d'alimentation saine ? Toutes ces questions, et d'autres, on se les pose à La Rochelle, maison de quartier des environs de Charleroi. Une réflexion qui, en parallèle avec le développement du jardin communautaire, amène l'association à faire des choix...

Dans de nombreuses associations, la distribution de colis alimentaires est une façon d'inviter les personnes en difficultés à pousser la porte, afin d'ensuite leur proposer une aide pour résoudre d'autres problèmes (d'ordre familial, administratif, professionnel, financier, etc.). « *L'aide alimentaire, c'est capital, qu'on le veuille ou non* », explique en effet Claudio Marini, responsable de La Rochelle, maison de quartier à Roux (Charleroi), « *parce que la plupart des gens viennent chez nous pour ça. Il n'y a plus d'argent, donc on va à la banque alimentaire. C'est incontournable. Les associations qui se privent d'une banque alimentaire se privent d'un public.* » Est-ce la proximité avec l'aéroport de Gosselies ? Claudio Marini aime utiliser une métaphore aérienne : « *C'est un lieu d'atterrissage (pas de crash !), pour pouvoir décoller ensuite. On propose un plan de vol aux personnes. Il restera toujours une banque alimentaire dans la maison, mais notre but est que les gens la quittent dès que possible.* »

Pas question de s'enliser dans la dépendance, donc. Du reste, l'association a toujours eu à cœur d'éviter le paternalisme et d'établir une relation de réciprocité qui renforce la dignité des personnes. « *On dit à la personne : on va t'aider mais tu peux nous aider en donnant un coup de main dans le projet (petits travaux, nettoyage, cuisine, implication dans les services et les activités proposées, ...)* Au fur et à mesure, les personnes s'engagent de plus en plus, en fonction de leur disponibilité. » La maison foisonne ainsi d'activités proposées et mises en place « par, pour et avec » les membres (repas communautaire hebdomadaire, participation à la fête du quartier, tournoi de sport, sortie à vélo, espace cuisine, espace informatique, espace théâtre-action, espace alphabétisation, jardin coopératif, activités en réseaux, ...)

PAS UN COMMERCE PARALLÈLE

C'est aussi pour éviter cette dépendance que l'aide alimentaire est limitée dans le temps. Sa durée dépend de la situation spécifique de chaque personne, de chaque famille. « *En général, c'est au bout d'un mois que les gens passent à la coopérative* », précise Claudio Marini. La coopérative ? Cela ressemble à une épicerie sociale, mais cela n'en est pas une ! Car le but n'est pas de proposer un commerce parallèle « pour les pauvres » : « *Au contraire, nous voulons que les gens retournent dans le circuit traditionnel le plus vite possible* », confirme le responsable de La Rochelle.

Concrètement, chaque coopérateur possède une carte de coopérateur, qu'il charge avec de l'argent. Avec cet argent, l'a.s.b.l. procède à des achats en grosses quantités que les coopérateurs paient alors en « points » prélevés sur leur carte. La carte peut aussi servir de système d'épargne : chacun peut retirer au fil du mois une partie de l'argent qu'il y a placé.

Les aliments qui sont utilisés pour les colis d'urgence gratuits ne sont pas achetés. Ils proviennent soit des banques alimentaires, soit du BIRB¹. Comme ils ne peuvent être vendus, ils sont distribués sous la forme de « colis d'urgence », aux personnes qui sont envoyées par le CPAS ou qui franchissent la porte de la maison en situation de détresse.

.../...

¹Bureau d'intervention et de restitution belge : organisme de paiement de subventions financières à des opérateurs économiques qui ne sont pas des producteurs, dans le cadre de la PAC (Politique agricole commune). C'est lui qui est chargé de distribuer les surplus agricoles sous la forme d'aide alimentaire aux plus démunis.



Les banques alimentaires : une aide indispensable

© F. Pauwels-Luna

L'AIDE ALIMENTAIRE : UN FACTEUR DE DIVISION ?

La distribution des aliments qui viennent du BIRB est soumise à des conditions qui ont été modifiées en 2010 : seuls y ont droit les bénéficiaires du RIS², les sans-abri, les illégaux, les réfugiés et les sans-papiers, ainsi que certaines personnes répondant à des conditions fixées par le CPAS. Et le respect de ces conditions est contrôlé par des inspecteurs du BIRB qui peuvent venir assister aux distributions. Cela aussi est nouveau, puisqu'avant le système était basé sur la confiance ; il suffisait de remettre au BIRB une liste des bénéficiaires. Mais les directives européennes ont mis fin à cette souplesse. Sur le terrain, c'est très difficile à appliquer. Et même injuste, selon le responsable de La Rochelle. « *Cela crée une injustice : d'une part, parce qu'il y a des personnes qui gagnent plus que le RIS (allocation de chômage ou petit salaire) mais qui sont surendettées et qui au final s'en sortent moins bien que les bénéficiaires du RIS* ». Il y a ceux qui ont droit au lait, au cacao, au riz au lait, au sucre, à la confiture, ... et ceux qui n'y ont pas droit. « *Cela crée une discrimination, voire du racisme, parce que des personnes d'origine étrangère (sans-papiers, réfugiés, ...) y ont droit alors que les autochtones s'en voient parfois refuser l'accès. Cela met de la division là où on essaie de rassembler* ». Sans parler de cette logique de contrôle qui transforme les intervenants en « gendarmes sociaux », ce qui conduit l'association dans une situation paradoxale.

Cette directive alourdit aussi les démarches : il faut vérifier si la personne est bien dans les critères et qu'elle correspond bien au cadre

défini. Pour cela, elle doit remettre une composition de ménage. De plus, il faut noter tout ce qu'on donne à chaque famille. Les personnes en situation de pauvreté, déjà confrontées à une multitude de démarches pour faire valoir leurs droits, vivent mal cette intrusion de la complication administrative dans une association qui promeut la confiance et l'accueil sans condition.

L'association tente de convaincre le CPAS d'inclure les personnes surendettées dans les bénéficiaires des produits du BIRB. « *Si l'on n'y arrive pas, on renoncera à cette aide.* » Ce serait une fameuse perte pour l'association : les trois quarts des marchandises proviennent du BIRB. « *On sait à l'avance ce qu'on va avoir, ce qui nous permet de planifier.* » Les produits frais, quant à eux, arrivent via la banque alimentaire. Ces produits frais sont souvent redistribués dans les « colis coopérateurs », parce qu'ils doivent être consommés rapidement.

« LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'AIDE ALIMENTAIRE METTENT DE LA DIVISION LÀ OÙ ON ESSAIE DE RASSEMBLER »

Ces nouveautés réglementaires incitent donc les responsables de l'association à s'interroger sur l'aide

alimentaire, mais aussi sur l'alimentation en général. Ceci d'autant plus que depuis quelques années, sur un ancien terrain de football, La Rochelle s'est lancée dans le jardinage collectif : les membres de l'association y cultivent des légumes, des fruits, des herbes aromatiques, ... Chacun dispose de quatre mètres carrés. Une part de la production va à la coopérative. « *On le décide en fonction de la quantité de produits qu'on récolte. L'an dernier, on a eu 900 kg de pommes de terre. 350 sont allés aux cultivateurs, et le reste à la coopérative.* »

Ce jardinage coopératif s'accompagne naturellement d'une sensibilisation à l'alimentation saine (manger des légumes, des produits frais, éviter les engrais et produits chimiques, ...) Conséquence : « *On a banni des rayons de la coopérative et des colis les plats tout préparés comme les lasagnes, les charcuteries, etc.* », explique Claudio Marini. « *On a donc quitté le réseau de la grande distribution et des fabricants. On a aussi arrêté de distribuer des aliments périmés. Certains sont encore bons, mais d'autres pas et on ne veut pas que les gens s'habituent à consommer des produits périmés. Le fait d'avoir ces aliments frais du jardin fait qu'on*

est de plus en plus regardant sur ce qu'on propose dans la coopérative. »

QUESTIONS DE COHÉRENCE

Difficile de promouvoir l'alimentation saine au jardin tout en distribuant de la « malbouffe » à la coopérative et dans les colis. Car cette éducation se fait aussi à la coopérative, où s'établit autour de l'alimentation une relation privilégiée avec les quelque soixante familles membres. De même qu'à l'espace cuisine, où l'on apprend à cuisiner les légumes frais, à les conserver dans des bocaux stérilisés, où l'on prépare des potages pour le repas communautaire, des compotes qui sont distribuées à la coopérative,... Ainsi, même ceux qui ne jardinent pas profitent des produits du jardin et apprennent à mieux cuisiner.

On le voit, le jardin coopératif – qui est en train de devenir également communautaire en s'ouvrant à tous les habitants du quartier – a suscité à La Rochelle une réflexion sur la nourriture et la précarité : faut-il, sous prétexte qu'on a de faibles revenus, accepter de l'aide à n'importe quelles conditions ? Comment remplir le « panier de la ménagère » à peu de frais sans négliger la santé ni enfermer dans des raideurs administratives ? Sans cantonner les personnes en situation de pauvreté dans le rôle d'assistés passifs ? Y a-t-il moyen d'échapper à la « malbouffe », particulièrement présente dans les milieux défavorisés ?

Le potager de La Rochelle ne couvre bien entendu qu'une partie des besoins alimentaires de ses jardiniers et des membres de la coopérative d'achats. Mais ses effets secondaires (positifs !) vont bien au-delà de la nourriture supplémentaire qu'il fournit. Nous avons vu comment il permet une éducation à la santé et à l'alimentation (y compris la cuisine). Pour certaines personnes, qui vivent de grosses difficultés, s'engager dans ce type de projet peut constituer une planche de salut. C'est le cas de Filippo : « *Le jardin m'a sauvé.* » Alcool, tabac, problèmes de santé, ... cet ancien jardinier n'était plus en état d'occuper un emploi. Il a trouvé ici un endroit où valoriser ses compétences et une motivation qui l'aide à faire face à ses

problèmes.

Mais ce jardin coopératif et communautaire est aussi porteur de valeurs fortes : il introduit une dynamique de participation et de coopération dans un domaine – l'aide alimentaire – qui, de par ses conditions d'accès et les catégories qu'il engendre, divise et isole.



Filippo : « *Le jardin m'a sauvé* » © F.Pauwels

NOURRITURE ET LIEN SOCIAL

Se nourrir, pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, est plus un souci qu'un plaisir : devoir faire attention au moindre achat, choisir toujours le moins cher (souvent aux dépens de la qualité), cuisiner dans des conditions parfois difficiles quand le logement est insalubre ou trop exigü ... Un jardin coopératif comme celui de La Rochelle permet de réintroduire du plaisir et du lien social dans le domaine de l'alimentation. Se nourrir (de la production ou de l'achat au repas, en passant par la préparation) redevient un acte social, une occasion de rencontre, d'apprentissage, une source de bien-être. Une chance aussi de dépasser les divisions entre « riches » et « pauvres », entre ceux qui ont besoin d'aide et les autres, de créer de nouveaux liens puisque le jardin est en train de s'ouvrir à tous les habitants du quartier.

L'aide alimentaire reste une nécessité pour beaucoup de personnes et de familles. Mais elle gagnerait à être replacée dans un contexte plus global qui prendrait en compte, pélemêle : le droit à une alimentation saine et de qualité, la dignité de la personne, le lien social, la participation, le bien-être, ... La recette idéale n'a pas encore été trouvée, mais une démarche comme celle de La Rochelle, avec les questions qu'elle suscite en son sein et autour d'elle, est certainement un apport précieux à cette réflexion.

Isabelle Franck
Vivre Ensemble Education

VIVRE ENSEMBLE A 40 ANS !

C'est en 1961 que les communautés catholiques de notre pays sont invitées à répondre à un appel intitulé « Entraide et Fraternité » pour soutenir les victimes de la famine qui frappe une partie du Congo. Mais, à cet appel à l'aide d'urgence succèdent des campagnes de Carême de Partage pour appuyer des projets de développement socio-économique dans les pays de ce qu'on appela le Tiers-Monde. Cependant, des responsables autochtones de ces projets n'ont pas manqué de demander ce qui était fait pour lutter chez nous contre les pauvretés et les exclusions sociales.

PERMANENTE, PLURALISTE ET POLITIQUE

Une première campagne Vivre Ensemble a lieu en 1971, mais avec la demande que l'on tienne compte à l'avenir des expériences acquises par les dix années d'activités ayant fait d'Entraide et Fraternité une ONG travaillant avec des partenaires du Sud. Et que cela se fasse sur la base de trois P.

P pour *permanente*, c'est-à-dire pour aller au-delà d'une campagne et d'une récolte de fonds organisées dans les églises durant la période qui précède la fête de Noël et que les chrétiens appellent l'Avent.

P pour *pluraliste*, selon une orientation qui s'avère aujourd'hui de plus en plus lucide du fait que les chrétiens sont désormais clairement minoritaires dans notre société et que, dans la lutte avec les pauvres, ils ont à soutenir des initiatives menées tant par eux que par d'autres. A quoi s'est ajoutée la décision de confier à des commissions régionales le soin de sélectionner ces initiatives, afin de développer au sein de VE un partage du pouvoir si nécessaire au sein de notre société et aussi de l'Eglise.

P pour *politique*, c'est-à-dire pour interpeller les responsables politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux au sujet de leurs contributions dans la lutte contre les pauvretés et les exclusions.

40 ANS D'ACTIVITÉS, DE COLLABORATIONS ET D'ÉVOLUTIONS

Il y a d'abord la proximité avec l'ONG Entraide et Fraternité qui s'est concrétisée à travers

divers permanents communs, spécialement dans les régions, mais aussi d'autres façons. Ainsi, E&F avait-elle contribué durant les années '70 à l'interpellation de quatre banques belges investissant en Afrique du Sud au temps de l'apartheid. D'où l'invitation faite au public d'orienter ses placements ailleurs. Et

comme il y avait déjà en Hollande une coopérative œcuménique soutenant des projets dans les pays du Sud, VE contribua activement à la création de la coopérative CREDAL (pour Crédit Alternatif) visant à soutenir des projets d'action et d'économie sociale comme les foyers *Shalom* - La Moisson à Houmont.

En 2001, pour fêter leurs 40^e et 30^e anniversaires, E&F et VE avaient réuni leurs partenaires pour leur demander ce qu'ils attendaient des deux organisations pour les années

à venir. Et comme cette rencontre s'est tenue au cœur de Bruxelles, il en est sorti une « Déclaration des Marolles » qui a été retravaillée lors d'une rencontre tenue le printemps passé à Assesse avec à nouveau la participation de partenaires du Nord et du Sud.

ENSEMBLE MAIS AVEC DES OBJECTIFS ET DES DÉMARCHES SPÉCIFIQUES

Proche d'E&F, VE a toutefois développé ses objectifs et démarches spécifiques. Cela lui a valu d'être reconnue par la Communauté française de Belgique ou actuelle Fédération Wallonie-Bruxelles au titre de l'Education permanente et à travers la réalisation de dossiers et d'études nourris par les contacts avec les quelque cent partenaires soutenus



Affiche de campagne, 1972



**LES RICHES
MOINS RICHES
LES PAUVRES
MOINS PAUVRES
C'EST POUR QUAND ?**

ACTION VIVRE ENSEMBLE

Affiche de campagne de 1982

chaque année, à la fois financièrement, mais aussi à travers des rencontres et échanges d'acteurs de terrain.

Tant les relations avec les acteurs de terrain que les dossiers et études ont servi à alimenter les thèmes successifs des campagnes annuelles proposés par l'Action Vivre Ensemble.

C'est ainsi que les problèmes du logement ont été mis en lumière à plusieurs occasions, dès les années '70 – avec la participation de l'abbé Pierre – ou encore en 1993-94. Cette année-là, en effet, Vivre Ensemble a récolté, avec Welzijnszorg, 177.000 clés qui furent déversées devant le bureau du Ministre du Logement de l'époque et qui servirent à la réalisation d'une statue pour le droit au logement qui fut érigée sur la place du Jeu de Balles, en plein cœur des Marolles.

De même, durant ses campagnes, VE n'a pas manqué de défendre les acquis de la sécurité sociale et de dénoncer les mécanismes de la crise mettant en cause tout ce qui mène à l'exclusion sociale : « les riches moins riches, les pauvres moins pauvres, c'est pour quand ? » a-t-on pu lire sur une des affiches VE des années '80.

Enfin, VE a veillé à soutenir plus particulièrement certaines catégories d'habitants. Ainsi, l'association s'est mouillée avec d'autres lors des années '70 dans la campagne Objectif '82 réclamant le droit de vote pour les étrangers lors des élections communales.

Et que ce soit lors d'années spéciales ou non, VE a aussi défendu les droits fondamentaux des femmes, des personnes ayant un handicap, des jeunes ou des enfants, comme ce sera le



Affiche de campagne de 1978

cas pour les enfants et les jeunes cette année et en 2012, avant que ce le soit pour les personnes âgées en 2013.

Mais une chose est claire : c'est dans les apports de ses partenaires, véritables experts de terrain, experts du vécu, que VE a trouvé, trouve et – il faut l'espérer – trouvera le plus les raisons de la crédibilité de son action.

Jacques Briard

IN MEMORIAM : FRANÇOIS BOUTEILLE

Son nom vous est peut-être inconnu... Vous l'avez peut-être vu dans la vidéo « Santé ! » produite par Vivre Ensemble en 2008. Lui, l'ancien SDF, y présentait son association, le comité « Bonjour ». Il est décédé en ce mois de novembre.



« J'ai eu la chance de connaître François dans le cadre d'animations organisées dans les écoles par Vivre Ensemble. Nous y invitons toujours des témoins d'associations partenaires.

Et François voulait témoigner, même si c'était douloureux pour lui.

Témoigner des circonstances qui l'avait amené à la rue ;

Témoigner des conditions de vie dans la rue ;
Mais surtout témoigner de sa « résurrection », du long chemin parcouru pour se remettre debout et aller vers ses frères de galère en fondant l'association « Bonjour ».

Quand il parlait, le silence se faisait dans la classe. François parlait vrai et les jeunes l'écoutaient bouche bée, sensibles à la vérité de son témoignage ; sensibles aussi aux valeurs d'humanité que François vivait avec conviction.

François reste pour moi un de ceux qui ont changé mon regard sur l'homme et sur la société.

Merci, François »

Marie-Françoise Michot
Volontaire dans le Hainaut

ASSEMBLÉES ASSOCIATIVES : CADEAUX DANS TOUTES LES RÉGIONS !

Les associations : des cadeaux pour les personnes qui vivent dans la pauvreté... et pour la société ? C'est l'une des questions abordées lors des « assemblées associatives », ces journées de rencontre régionales qui émaillent le mois de novembre à Vivre Ensemble. Les interventions de Christine Mahy ont été très appréciées. Une fois encore, le plaisir de se rencontrer et les échanges permettent à chacun de repartir « gonflé à bloc », malgré un contexte social plus que morose... Echos de Bruxelles/Brabant wallon et de Liège.

Le thème du cadeau, très présent dans la campagne 2011, était le point de départ des échanges en petit groupe. Cadeau ? Oui, quand l'association aide à vaincre la peur qui enferme et empêche d'avancer. La peur de démarches administratives compliquées, dépassée grâce aux « Amis d'accompagner » (Bruxelles), qui – comme leur nom l'indique – accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives. Dans ce cas, le cadeau est aussi pour les travailleurs sociaux qui voient leur tâche simplifiée grâce aux accompagnateurs bénévoles.

La peur de l'école, des enseignants, pour les parents qui fréquentent avec leurs enfants la ludothèque de Walalou (Bruxelles). Trait d'union entre enfants, parents et école, cette association est à coup sûr un cadeau pour l'avenir des enfants de ce quartier multiculturel de Cureghem. Cadeau aussi que « Cap Migrants » (Liège) qui accompagne les demandeurs d'asile dans leur quête de droits. Cadeau encore que cette relation de travail jumelée à la relation d'aide à « Amon nos hôtes » (Liège), pour les personnes en difficulté de logement. On vient y chercher de l'aide, mais on devient aussi serveur dans cette cafétéria sociale. : « *En plus d'une aide pratique, nous leur offrons une place dans un projet, un rôle utile, un réseau social* », commente Vincent Schröder. « *Car si vous avez un logement mais personne à qui parler, la solitude est insupportable et vous vous retrouvez vite dans la rue* ».

RECEVOIR... ET DONNER !

Cadeau donc, quand l'association permet à chacun de donner et pas seulement de recevoir : c'est la dignité, la citoyenneté qui sont ici en jeu. Comme à Walalou, où les parents sont venus aider à rénover les locaux. Grâce à cela, ils s'y sentent chez eux et sont fiers de cette ludothèque si « chic » dans leur quartier délabré. Comme au SEF (Service d'Entraide Familiale, maison d'accueil à Huy),

où chacun donne, pas seulement une petite somme pour ses meubles, mais aussi du temps pour la collectivité.



Cette réciprocité dans le don est ressortie comme quelque chose de fondamental au cours des discussions. Sachant que le retour (le contre-don) peut parfois arriver longtemps après le don, et qu'il ne faut donc pas l'exiger immédiatement... Aux Chemins de Traverses (Braine-l'Alleud), les cadeaux vont dans tous les sens : personnes handicapées, personnes récemment libérées après une période d'incarcération et accompagnateurs forment « *une bande d'amis* » où chacun est cadeau pour l'autre, avec ses richesses et ses fragilités. Tout le monde contribue au projet commun : des randonnées en montagne, véritables défis sportifs et expériences humaines inédites et fortifiantes.

CHRISTINE MAHY : ÉNERGIE RENOUVELÉE !

On pourrait encore énumérer bien des cadeaux apportés par les associations, comme la richesse de la rencontre entre enfants et personnes âgées, rencontre organisée par Assembl'âges (Bruxelles). Mais un autre cadeau attendait les associations : la présence et les propos de Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et présidente du Réseau belge, qui a accepté d'accompagner ces rencontres associatives dans les différentes régions. A

chaque fois, elle a su dégager les points importants des échanges auxquels elle a assisté et les mettre en perspective grâce à sa longue expérience aux côtés des associations et des familles qui connaissent la pauvreté.

Ses interventions ont aussi ouvert des pistes d'action collective pour les associations. Le travail du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, un pied sur le terrain et l'autre dans le débat politique, fait espérer aux acteurs

associatifs des avancées dans des domaines aussi importants que l'individualisation des droits sociaux (lutte pour la suppression du statut cohabitant notamment). Pour beaucoup d'associations qui la découvraient, Christine Mahy a été une source d'énergie renouvelée, au terme d'une journée riche d'échanges et de découvertes réciproques. Cadeau !

Isabelle Franck

PÉROU : ENSEMBLE FACE À LA MINE

La route de Bambamarca est bloquée depuis plusieurs jours par des paysans en colère. Il nous faut montrer nos papiers, expliquer ce que nous venons faire et promettre de ne pas entrer dans la mine de Yanacocha, un peu plus loin.

La Mine leur avait promis des emplois en échange de leurs terres. Mais les emplois sont rares, précaires, peu qualifiés et, de toute façon, de courte durée. Tandis que la pollution, l'acculturation et les problèmes s'accroissent durablement. À la radio, nous suivons un autre conflit ; celui du projet d'exploitation minière Conga, qui menace d'accaparer et de polluer les sources d'eau qui font vivre toute une région, et contre lequel, dès lors, se sont soulevées la population et les autorités locales. Mais en réalité, dans cette province de Cajamarca, au nord du Pérou, la situation est explosive partout.

AGENDA ENVIRONNEMENTAL 2011-2014

Les autorités et organisations locales essaient de se coordonner afin de ne plus réagir isolément et au cas par cas, après chaque annonce d'un nouveau projet minier. Ensemble, ils forment la Commission Environnementale Municipale (CAM) de Hualgayoc. Avec l'appui du partenaire local SER, financé par 11.11.11 et Entraide et Fraternité, la CAM a élaboré un *Agenda Environnemental 2011-2014*, fixant des objectifs et des priorités : protéger les sources d'eau ; contrôler de manière effective et participative l'impact environnemental des activités minières ; assurer la reforestation et la conservation d'espaces naturels ; promouvoir le tourisme vert et la production agricole biologique ; ...

Certes, cela semble peu au regard de l'urgence et de la gravité de la situation, mais cet Agenda constitue un outil de planification, de concertation et de renforcement. Par son

existence même, il contredit doublement le discours de la Mine, prétendant qu'il n'existe pas d'alternative à l'exploitation minière et que les populations sont sans idées, sans activités, sans projets. Il donne à voir d'autres possibilités, d'autres avenir. La prétention des grands groupes miniers d'intervenir en terrain vierge est ainsi démontée.

Enfin, cet Agenda constitue un instrument de négociation pour obliger les Mines à respecter les décisions et choix des organisations locales sur la manière dont ils entendent gérer leurs terres et ressources naturelles.

VERS LA LOI DE CONSULTATION ?

De retour quelques jours plus tard de Bambamarca, la route est ouverte ; la police est intervenue et a chassé les paysans qui la bloquaient. Il neige. Dans le « combi », une vieille Indienne dit que ce n'est plus arrivé depuis très longtemps et espère que ce n'est pas un « mauvais signe ». Mais je pense à un autre signe, positif lui : la promulgation de la Loi de Consultation. D'une tout autre ampleur et concernant les peuples indigènes, cette loi n'en participe pas moins, comme le projet du SER d'appuyer une gestion environnementale, d'une même nécessité de mettre en œuvre des mécanismes et des institutions afin que les populations exercent un contrôle sur les projets qui les affectent.

Frédéric Thomas
Chargé de projets, Entraide et Fraternité

VENTE DE BOULES DE NOËL

Avec Vivre Ensemble, *boule-versez* les inégalités !

Achetez des boules de Noël au profit de 88 associations qui améliorent les conditions de vie de milliers de personnes démunies.

Décoration pour le sapin, emballage-cadeau original pour les fêtes, les boules de Noël en plastique transparent de Vivre Ensemble permettent de laisser libre cours à votre créativité.

- Glissez-y un objet décoratif ou peignez-les et suspendez-les à votre sapin
- Remplissez-les de chocolats ou de bonbons
- Mettez-y un souhait ou un bon-cadeau que vous voulez offrir
- Insérez-y le nom des invités de votre table de Noël

INFOS

Achetez des boules de Noël pour offrir un cadeau à vos amis, votre famille, vos collègues, ...

Vendez des boules de Noël auprès de votre paroisse, votre groupe de caté, votre classe, votre mouvement de jeunesse, ...



Prix de vente ?

3 €/boule 5 cm

5 €/boule 8 cm

Où commander ?

A Vivre Ensemble

Bureaux régionaux ou siège

Tél. : 02 227 66 80

Courriel : boulesdenoel@entraide.be

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR VIVRE ENSEMBLE ÉDUCATION ASBL / ENTRAIDE & FRATERNITÉ ASBL
Coordination de la rédaction : Laurence Clarebots, Nicolas Vanderkeerssen (stagiaire en communication)
Éditeur responsable : Angelo Simonazzi

Siège central

Rue du Gouvernement Provisoire, 32
1000 Bruxelles

Tél. : 02 227 66 80 - Fax. : 02 217 32 59
Courriel : entraide@entraide.be

E&F – IBAN : BE68 0000 0000 3434
AVE – IBAN : BE34 0682 0000 0990

Centres régionaux

Bruxelles : 02 533 29 58
Brabant wallon : 010 23 52 64
Namur : 081 41 41 22
Liège : 04 229 79 46
Luxembourg : 061 21 47 24
Tournai : 068 64 59 82
Charleroi : 071 32 77 42
Eupen : 087 55 50 32

Animation Jeunes

François Letocart : 0473 310 218
Dolorès Fourneau : 0473 310 520

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Coopération belge au Développement (DGD)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Plus d'infos sur

www.entraide.be

www.vivre-ensemble.be